

Book Reviews

Dennis Campbell, David A. Garbus, *Mergers and acquisitions: Meeting Challenges in Europe and North America after 1992*, Kluwer (1991) 181p.

The papers published in this book are based on reports made in the 1990 conference at Salzburg. They express the view of practicing lawyers on the recent developments in the mergers and acquisitions (M&A) area both in Europe and in the US.

The reporters analyze the EEC legislations on merger control, joint venture and financing of acquisition and the probable future of the M&A activities in the Single Market perspective. They also point out the recent developments in US law concerning foreign investment and the benefits to be drawn from the Free Trade Agreement between the US and Canada. In addition to these international trade questions, the authors address some corporate issues like cross-border movements of executives (in Belgium, Switzerland), parent liability for subsidiary obligations (in the US), successor liability problems in the United Kingdom, disputes within corporations (in the Netherlands) and the Finnish M&A legislations.

The emphasis on the 'practical' makes these articles of particular interest for lawyers who are seeking to update their documentation on EEC and US merger law. However, practitioners should be aware that since the publication of this book, the case-law on EEC merger control has substantially expanded. The EEC policy towards merger and joint-venture has been, accordingly, refined.

Bruno Dupré, Paris

Vincent Coussirat-Coustère et Pierre Michel Eisemann, *Répertoire de la Jurisprudence arbitrale internationale – Repertory of International Arbitral Jurisprudence*, avec une préface de Madame Suzanne Bastid, 4 vol., Martinus Nijhoff Publishers, index alphabétique des sentences, index analytique

Une parfaite réussite. Ce *Répertoire* est en réalité un exposé des règles du droit international général telles qu'elles se dégagent des sentences arbitrales. Œuvre de caractère essentiellement scientifique puisqu'il ne s'agit pas d'une énumération de sentences, mais de la présentation de la substance du droit international public induit du travail arbitral effectué depuis de deux cents ans. Il ne s'agit donc pas pour les auteurs de décrire les affaires ni les thèses des plaideurs, mais de partir à la recherche de règles, elles-mêmes présentées selon un plan analytique.

Un tel ouvrage n'a jamais jusqu'ici été entrepris sauf pour la Cour internationale de justice par notre cher et très regretté Edward Hambro et, pour l'arbitrage, selon une formule différente, par le professeur A.M. Stryt.

Tout le monde honore les titres de noblesse de l'arbitrage international. Bien que la Cour de La Haye ne croie pas devoir faire de références explicites aux sentences, elle est bien obligée de donner application à des règles qui tiennent de certaines d'entre elles leur formulation et leur consécration, aussi bien les parties n'hésitent-elles pas à les invoquer, tout comme les juges dans leurs opinions individuelles ou dissidentes. La singularité de chaque Tribunal, issu de la volonté des parties pour une affaire ou un type d'affaire déterminé, ne pouvait empêcher la formation d'une jurisprudence.

Le *Répertoire* de MM. Coussirat-Coustère et Eisemann remonte aux sentences issues du Traité Jay conclu en 1794 entre les Etats-Unis et le Royaume-Uni, considéré en doctrine comme l'instrument à la source de la poussée arbitrale dans la communauté des nations; ce qui ne veut pas dire que les sentences se suivent à partir de cette date. Toute l'originalité et la valeur de ce